



**COMMUNE
DE SALVAGNAC**
81630 SALVAGNAC

Tél. 05.63.33.50.18

Fax. 05.63.33.57.73

Courriel: mairie.salvagnac@wanadoo.fr

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le **24 juin à 20h30**, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur MIRAMOND Bernard, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 15 - présents : 11 - votants : 14 - absents : 1 -procurations : 3

Date de la convocation : 21/06/2021 Date d'affichage 21/06/2021

Etaient présents : Madame BRUNWASSER Mireille - Monsieur LECOMTE Olivier - Madame MASSAT Frédérique - Monsieur BALARAN Roland—Monsieur GERAUD Yves - M CHANEZ Philippe — Mme PRADIER Antoinette –M LOGER Maxime – Mme ALBAULT Edwige - Mme AUBERTIN Sonia -

Absent ayant donné procuration : Madame ADDED Régine a donné procuration à Madame BRUNWASSER Mireille - Mme CHEVALIER Virginie a donné procuration à Monsieur GERAUD Yves - M ANCILOTTO François a donné procuration à Monsieur LECOMTE Olivier –

Etaient absents : Monsieur VILLARET Bernard —

Secrétaire de séance : Mme Christelle TORENTE

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 13 avril 2021

- Proposition subventions 2021

Olivier LECOMTE présente les demandes de subvention des différentes associations, suite à la réunion de la commission vie associative, loisirs et animation le 17 mai dernier. Après avoir entendu les propositions faites, le Conseil Municipal à l'unanimité vote les subventions suivantes :

- Associations	2021
AMIS	500
Pétanque	1000
Pompiers	500
Auto cross	1200
Places en fête	3000
Karavane	2300
Vox musica	4800
Lumen&co	1800
RTFC	800
basket	1500
Souvenir français	150
Accueil réfugiés Rabastinois	200
Les Mémères	200
Paroles de femmes	100
Totaux	18 050

- Chemin de randonnées

M Olivier LECOMTE propose l'inscription de l'itinéraire « Virada del Tescou » au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Le balisage de ce sentier autour de Salvagnac a été réalisé par l'association du Tescou en marche avec l'aide des employés municipaux. Ce balisage est temporaire en attendant le définitif qui sera réalisé suite à la démarche de labélisation effectuée auprès des services compétents.

Voté à l'unanimité

- Admission en non-valeur de titres proposée par le comptable du Trésor Public pour des sommes qui n'ont pu être recouvrées.

Voté à l'unanimité

- Acquisition et cession de parcelles au lieu-dit les Barraux
A la demande d'un administré, un échange et une vente de parcelles sont effectués suite à une enquête publique pour déplacer le chemin communal.

- M Olivier LECOMTE annonce l'évolution du logiciel de gestion financière et administrative et présente un devis d'Indysystem pour un montant de 7 516.40 € H.T. soit 9 019.68 € T.T.C.
La décision sera prise au prochain conseil municipal. Une prospection sera faite entre temps.

- Projet modification simplifiée du P.L.U.,

Une enquête publique est ouverte à partir du 1^{er} juillet et jusqu'au 31 juillet : un registre sera à la disposition du public.

Cette modification ne concerne que le nombre de places de parking à la zone d'activités de Dourdoul et l'installation d'une station-service sur le parking de la base de loisirs

- Adhésion 8 communes au service public D.E.C.I. (Défense Intérieur Contre l'Incendie)

Le SMAEP du Gaillacois propose d'inclure 8 communes (Puybegon – Saint Urcisse – La Sauzière Saint Jean – Mézens – Loupiac – Brens – Montgaillard et Peyrole) au service DECI.

Voté à l'unanimité

- Chemin Eglise Vieille de Saint Pierre

Passe à travers champ et ressort dans un vieux chemin et va jusqu'à l'église vieille de Saint Pierre. Le propriétaire a vendu sa propriété et un riverain souhaiterait acheter une partie du chemin. De ce fait le chemin sera vendu entièrement à ce dernier.

Il faut lancer une enquête publique pour vendre le chemin jusqu'au cimetière.

Voté à l'unanimité

- Création de la régie C.C.A.S.

En fait cette régie sera gérée par le budget communal et s'appellera « régie Festivités ».

Voté à l'unanimité.

- Acquisition de bornes de stationnement vélos
Les bornes de stationnement pour vélos ont été achetées dans le cadre du programme Alvéole porté par la communauté d'agglomération Gaillac/Graulhet. Cette démarche nécessite de prendre une délibération pour permettre à la CA2G de demander une subvention européenne dans le cadre de ce programme. Les bornes ont été retirées de sous la halle pour permettre les travaux de réfection du sol.
La délibération est adoptée à l'unanimité.
- Mme Mireille BRUNWASSER indique que les diverses demandes de subvention pour les travaux de restauration du calvaire et du portail du cimetière de l'Eglise Saint-Pierre et du calvaire des Côteaux de las Peyres ont été sollicitées auprès de la Région, du Département et des Fonds Européens.

Questions diverses

- Elections : organisation du scrutin du 27 juin 2021.
- Points travaux route de Margat : La route de Margat est remise en circulation, les travaux de terrassement et d'empierrement sont terminés. Les travaux de revêtement se feront à la rentrée de septembre. Les travaux seront financés à parts égales par les communes de Salvagnac et Rabastens.
- Photovoltaïque :

M Maxime LOGER explique que suite au retardement du projet d'installation d'un système photovoltaïque sur l'ancienne école des barrières car trop complexe, nous menons une réflexion globale sur la production d'énergies renouvelables sur Salvagnac. Au vu de la situation actuelle avec le dérèglement climatique et toutes ses conséquences désastreuses, nous pensons que la mairie doit montrer l'exemple et s'engager dans une transition énergétique. Nous proposons de créer un groupe de travail pour étudier les différentes possibilités d'implantation d'installations photovoltaïques sur la commune. Il faudrait d'une part être moteur dans le développement d'un parc solaire citoyen sur la commune et d'autre part aider les habitants de Salvagnac désireux d'installer des panneaux photovoltaïques sur leurs toits dans les démarches administratives et techniques.

La séance est levée à 0 h 00.



The image shows a handwritten signature in black ink on the left, and a circular official stamp on the right. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE de SALVAGNAC' at the top, a central emblem depicting a landscape with a church and trees, and '(Tarn) 81630' at the bottom. Two small stars are positioned on either side of the emblem.